

**Informations concernant le championnat de France de cyclo-cross à Besançon
11/12/13 janvier 2019**

Rappel règlement FFC sur les qualifiés et quotas :

Catégories	Qualifiés CDF	Quotas	Qualifiés d'office		Quotas		Indemnités déplacement CR
			Inscriptions	Maillots	Inscriptions	Maillots	
Minimes/Cadettes	25 premières	☒	CR	CR	CR	CR	Oui
Juniors Femmes	20 premières	☒	CR	CR	CR	CR	Oui
Elites Femmes	25 premières	☒	<u>Clubs</u>	<u>Clubs</u>	CR	CR	Non
Cadets	50 premiers	2	CR	CR	CR	CR	Oui
Juniors	50 premiers	2	CR	CR	CR	CR	Oui
Espoirs	40 premiers	2	CR	CR	CR	CR	Non
Elites	40 premiers	2	<u>Clubs</u>	<u>Clubs</u>	CR	CR	Non

Liste des coureurs susceptibles d'être sélectionnés au championnat de France (cette liste pourra être complétée en fonction des résultats du championnat Ile de France). Une nouvelle liste sera établie après le championnat.

Minimes/Cadettes :

BERGHEAUD Maëlys (Q)
 VERSCHELDE Leane
 LIGNIER Camille
 LEDOUX Mathilde

Juniors Femmes :

GOERGEN Océane
 DEMIAUTTE Léa

Elites Femmes :

STRAPPAZZON Marine (Q)
 STUMPF Fanny (Q)

Cadets :

FERNANDES Jules (Q)
 MAURICIO Flavio (Q)
 SOULIER Lohann
 BOULAIRE Angus
 PESTEIL Maxence
 CHAMPION Axel
 SAVINA Hugo
 GAUTIER Charles

Juniors

RICHARD ANDRADE Florian (Q)
 CASTILLE Noé (Q)
 AUFFRET Ronan (Q)
 GARIN Maxime (Q)
 ROYER Maxime (Q)
 LUIS Matéo
 GUDESTÉ Romain
 POLETTO Antoine
 SUZZONI Clément

Espoirs :

KERRAUD Erwann (Q)
 LEGRAND Matthieu (Q)
 STUMPF Florian (Q)
 JUMEAUX Louis (Q)
 DUPUIS Clément

Elites :

DUBAU Joshua (Q)
 DUBAU Lucas (Q)

Critères pris en compte pour l'attribution éventuel des quotas supplémentaires:

- Résultats lors des coupes de France
- Résultats lors du championnat d'Ile de France de cyclo-cross (victoire)
- Résultats lors des autres compétitions
- Le CTR se réserve le droit d'intégrer un coureur ne répondant pas à ces critères en cas de force majeure

Déplacement et hébergement :

Il n'y aura pas de déplacement ni d'hébergement organisé par le comité régional.

Cependant, les coureurs des catégories cadets, minimes-cadettes et juniors hommes et femmes, qualifiés par la Coupe de France ou sélectionnés sur les quotas régionaux, auront droit à une indemnité forfaitaire.

Les coureurs des autres catégories (Espoirs et Elites), qualifiés par la Coupe de France ou sélectionnés sur les quotas régionaux, n'auront pas le droit à cette indemnité.

Autre :

Il sera nécessaire d'indiquer le lieu d'hébergement et un numéro de téléphone pour chaque coureur 5 jours avant le championnat (nécessaire en cas de contrôle anti-dopage) au cadre référent.

Un véhicule Ile de France sera présent sur le parking du championnat pour tous les coureurs du comité pour les échauffements, préparation... Cependant, il vous sera nécessaire d'avoir votre matériel (kärcher...)

NB : Nous serons présents à Vallangoujard le dimanche 16 décembre à 12h pour répondre à toutes questions éventuelles concernant le championnat de France.